

# L'ENLEVEMENT DES BOMBES A AUBECHIES

par le Lieutenant Albert JAMBE  
du Service d'Enlèvement  
et de Destruction d'Engins Explosifs.

Utilisant une technique commune aux diverses forces aériennes pendant la seconde guerre mondiale, les avions qui n'avaient pu jeter leurs bombes en cours de mission se déléstiaient de celles-ci avant d'atterrir, afin d'éviter leur explosion en cas d'accident à l'atterrissage.

C'est ainsi que les bombardiers allemands basés à Chièvres, près d'Ath, larguaient leurs bombes à basse altitude, dans une zone en rase campagne, spécialement prévue à cet effet, sur le territoire de la commune d'Aubechies.

Des équipes spécialisées étaient chargées de récupérer ces engins, mais, du fait de la retraite précipitée des Allemands en 1944, les dernières séries de bombes larguées de cette manière ne purent être enlevées. Plusieurs dizaines de bombes furent ainsi abandonnées dans le sol des campagnes d'Aubechies.

Une intervention du service de déminage de l'Armée Belge, en 1947, avait coûté la vie à sept de nos démineurs; l'enlèvement des bombes avait alors été suspendu, mais il restait indispensable de supprimer ce danger toujours présent pour les agriculteurs et les entrepreneurs qui auraient pu heurter ces engins avec leurs machines.

Ce n'est qu'en 1975, à l'occasion des travaux de remembrement, que le Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs (S.E.D.E.E.), établi à Heverlee près de Louvain, reçut la mission de détecter, d'enlever et de neutraliser les bombes enfouies dans les champs d'Aubechies depuis la seconde guerre mondiale.

C'est ainsi que, le 3 mars 1975, les habitants d'Aubechies virent débarquer dans leur commune un groupe de démineurs venus entreprendre cette tâche délicate.

Les témoignages recueillis auprès de la population locale permirent d'estimer qu'il subsistait 33 bombes, réparties en six zones. L'étendue totale à détecter représentait une superficie d'environ 20.000 m<sup>2</sup>. Le travail, qui devait durer au moins un mois, fut scindé en deux missions : tout d'abord détecter et neutraliser les emplacements destinés à la réalisation des travaux routiers et de drainage; ensuite prospecter l'ensemble des six zones reconnues.

Le travail des équipes de démineurs peut se résumer comme suit :

- à l'aide d'un détecteur de mines, nettoyer la couche superficielle du sol, sur une profondeur d'environ 50 cm, en enlevant tous les débris métalliques ;
- ensuite passer avec un détecteur plus puissant, portant jusqu'à 6 m de profondeur, pour détecter les influences métalliques, puis

en estimer la profondeur et la position, afin d'entreprendre dans les meilleures conditions les travaux de déblaiement nécessaire à l'identification de ces influences (engins explosifs ou débris non dangereux).

Dans les six zones délimitées, 14 bombes furent ainsi localisées : 13 de 50 kg et une de 500 kg. Elles étaient encore dans un état de fonctionnement impeccable et présentaient donc encore un réel danger, lors de leur enlèvement par les équipes de déminage.

Les bombes de 50 kg, chargées de 25 kg d'explosif, étaient munies d'une fusée électrique fonctionnant par la décharge d'un condensateur chargé dans l'avion au moment du largage.

Elles gisaient dans le sol à une profondeur de 0,60 à 1,30 m seulement, du fait de la faible vitesse et de la faible altitude de largage dans les circonstances évoquées plus haut. La plupart de ces bombes purent être retirées du sol et évacuées dès le mois de mars.

Malheureusement, les mauvaises conditions atmosphériques ne permirent pas d'achever le travail en mars et, en raison du programme chargé du S.E.D.E.E. et de la présence des cultures, il ne fut pas possible de poursuivre immédiatement la mission. Il restait notamment à enlever la bombe de 500 kg qui reposait à 3,25 m de profondeur.

Cette tâche fut accomplie à la fin du mois de juillet. La bombe était munie de deux fusées électriques du même type que celles utilisées sur les bombes de 50 kg et contenait 220 kg d'explosif.

Nous voudrions conclure en signalant que, trente ans après la guerre, on découvre encore chaque jour sur le territoire national des munitions de tous genres. Ces munitions sont vieilles certes, mais toujours en état de fonctionner lorsqu'on veut jouer soi-même au « démineur ». Il existe des gens spécialisés dans ce travail et qui sont tout prêts à l'accomplir en dépit du danger.

Si vous découvrez une munition, n'y touchez donc pas et avertissez immédiatement les autorités : police, gendarmerie, administration communale; ils feront le nécessaire pour contacter le S.E.D.E.E.

Nos démineurs parcourent ainsi chaque année quelque 180.000 km pour répondre à plus de 3.000 demandes et enlèvent annuellement quelque 300 tonnes de munitions.

Nos démineurs ne demandent ni remerciements, ni éloges, ils accomplissent un devoir librement choisi; mais ils méritent sans conteste un grand coup de chapeau. ■